



Audition de Catherine Lemorton, de Gérard Sebaoun et du Professeur Alfred Spira, en charge des questions de santé au sein de l'équipe de campagne de Benoît Hamon, le jeudi 9 mars 2017.

Face aux questions des membres du Collectif Santé 2017 autour des grands enjeux en santé - détaillés dans leur Manifeste publié en novembre – les représentants de Benoît Hamon ont présenté les propositions suivantes :

Pérenniser le financement du système de santé et le moderniser

- Investir fortement sur la prévention : messages en direction des scolaires, promotion du sport, lutte contre les toxicomanies
- Engager une réflexion avec les professionnels de santé sur une délégation de certains actes médicaux (vaccination, prescription de contraceptifs, test dépistage rapide VIH...)
- Remettre à plat des conditions de travail des professionnels de santé. Les établissements de santé sont le 1^{er} employeur en France
- Diffuser le DMP, source d'économies (éviter les actes redondants, favoriser les actes pertinents)
- Réguler les complémentaires santé, répartir les aides sur l'ensemble de la population
- Revaloriser la médecine scolaire

« Le système de santé a été construit sur le curatif, il doit évoluer. Les consultations de prévention doivent être suffisamment rémunérées. Il faut aujourd'hui engager un financement propre pour la prévention » - Catherine Lemorton.

Garantir l'accès aux soins sur le territoire

- Créer une mission nationale d'accès aux soins
- Renforcer les liens entre ville et hôpital, et les compétences des personnes impliquées dans les soins à domicile
- Continuer les incitations pour les installations dans les déserts médicaux
- Maintenir le principe du tiers payant généralisé obligatoire pour les médecins
- Réconcilier la population avec les trois vaccins obligatoires

« Quand une expérimentation au niveau d'une ARS donne de bons résultats, le passage à l'échelle nationale pose problème. Nous devons renforcer cette diffusion avec des moyens supplémentaires » - Gérard Sebaoun.

Faciliter l'accès à l'innovation

- Accélérer l'entrée des innovations, en revoyant la classification des actes
- Modifier les modes d'évaluation des médicaments

Renforcer la démocratie sanitaire

- Prendre mieux en compte la parole des patients, indemniser rapidement lorsque la responsabilité collective est en cause
- Accélérer la mise en place du service public information santé, pour que chacun puisse avoir accès à de l'information de qualité et indépendante sur internet et les réseaux sociaux

« La présence des usagers de santé doit être obligatoire dans toutes les instances décisionnelles en santé. Nous devons continuer à développer la transparence et à lutter contre les conflits d'intérêts des individus, des collectivités et des associations » - Pr Alfred Spira.